Feuillet 2023-141

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°50-2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt du mois de novembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Claude CAU, Maire.

<u>PRESENT(S):</u> Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS

POUVOIR(S): Isabelle AUFRÈRE à Claude CAU.

ABSENT(S): Pierre CASSE, Christophe PAUTREL.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice: 10 Présents: 7 Pouvoirs: 1 Votants: 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BOILEAU

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION DEMATERIALISEE : 14/11/2023

VOTE:
Pour: 8
Contre: 0
Abstention: 0

OBJET: DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à une décision modificative afin de s'assurer de pouvoir honorer les engagements financiers pris notamment pour le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire détaille les virements de crédits comme suit :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
<u>Investissement Dépenses</u>				
2135 : Installation générale, agencement	3 000.00 €		+14 000.00 €	17 000.00 €
2138 : Autres constructions	282 000.00 €	-14 000.00 €		268 000.00 €
Total général dépenses investissement	660 822.25 €	-14 000.00 €	+14 000.00 €	660 822.25 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative présentée par Monsieur le Maire.

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication et de transmission en Préfecture.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Claude CAU

Télétransmis en Préfecture le 21/11/2023

Date de mise en ligne sur le site internet de la collectivité le 21/11/2023

Notifié à l'intéressé le ______